

Honoraires à partir du 1^{er} mai 2025

Vente d'immobilier d'habitation :

- De 0 à 50 000 € : 10% du prix de vente
- De 50 001 € à 100 000 € : 9% du prix de vente
- De 100 001 € à 150 000 € : 8% du prix de vente
- De 150 001 € à 350 000 € : 7% du prix de vente
- De 350 001 € à 600 000 € : 6% du prix de vente
- À partir de 600 001 € : 5% du prix de vente

Vente d'immobilier à destination professionnelle

- 10% du prix de vente

Avis de valeur

- 150€ TTC

Honoraires à la charge vendeur
Montant des honoraires maximum TTC (TVA à 20%)



L'immobilier en mouvement

Agence immobilière au capital de 2000€
86 grande Rue - 25000 Besançon
06 80 95 85 79 - contact@harry-immobilier.fr
NAF 6831Z - Siret 898 285 333 00016 - TVA FR71898285333 CPI 2501 2021 000 000 008 CCI du Doubs
RCP 120 137 405 MMA - GF 154224 K GALIAN